
Commissaire aux Comptes
Expert comptable DPLE
Diplômé Hautes Etudes Commerciales et financières
Ecole supérieure de Commerce de PAU

Association Méli Mélo

1 rue Françoise Dolto

31820 PIBRAC

Siret 347 713 240 00047 APE 8891A

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019

Commissaire aux Comptes
Expert comptable DPLE
Diplômé Hautes Etudes Commerciales et financières
Ecole supérieure de Commerce de PAU

Association Méli Mélo

1 rue Françoise Dolto

31820 PIBRAC

Siret 347 713 240 00047 APE 8891A

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale de
l'Association Méli Mélo

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Méli Mélo relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, faisant état d'un résultat excédentaire de 19 713,12 €, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidence et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association

Fait à COLOMIERS, le 28 août 2020

Xavier PELICOT
Commissaire Aux Comptes



BILAN - ACTIF

(Devise : EUR)

		EXERCICE N, CLOS LE			EXERCICE N-1
DUREE DE L'EXERCICE		31.12.19			31.12.18
DUREE DE L'EXERCICE PRECEDENT		BRUT	Amort., Provis.	NET	NET
ACTIF	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
IMMOBILISE	Frais de recherche et développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	1 735.40	1 735.40	0.00	0.00
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances & acomptes sur immob. incorporelles				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Install. techniques, Matériel & Outill. industriels	4 405.16	4 122.29	282.87	467.34
	Autres immobilisations corporelles	14 023.55	13 990.46	33.09	90.13
	Immobilisations mises en concession				
	Immobilisations en cours				
	Avances & acomptes sur immob. corporelles				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)		20 164.11	19 848.15	315.96	557.47
LIAISON	Comptes de liaison (II)				
ACTIF	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements				
CIRCULANT	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances & acomptes versés sur commandes				
	CREANCES				
	Usagers & comptes rattachés	10 072.41		10 072.41	6 715.29
	Autres créances	80 743.93		80 743.93	47 577.97
	DIVERS				
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	122 015.63		122 015.63	134 501.18
COMPTE	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	212 831.97		212 831.97	188 794.44
DE	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
REGUL.	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I A VI)		232 996.08	19 848.15	213 147.93	189 351.91

BILAN - PASSIF

(Devise : EUR)

DUREE DE L'EXERCICE		12 mois	EXERCICE N	EXERCICE N-1
DUREE DE L'EXERCICE PRECEDENT		12 mois	31.12.2019	31.12.2018
FONDS ASSOCIATIFS	FONDS PROPRES			
	Fonds associatifs sans droit de reprise		17 690.00	17 690.00
	Ecart de réévaluation (sans droit de reprise)			
	Réserves			
	Report à nouveau		119 762.03	140 487.65
	RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENT OU INSUFFISANCE)		19 713.12	-20 725.62
	AUTRES FONDS ASSOCIATIF			
	Autres fonds associatifs avec droit de reprise			
	Apports			
	Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés			
LIAISON	Résultat sous contrôle de tiers financiers			
	Ecart de réévaluation (avec droit de reprise)			
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	Subventions d'investissement sur bien non renouvelables			
	Provisions réglementées			
FONDS DEDIES	Droit des propriétaires (commodat)			
	TOTAL (I)		157 165.15	137 452.03
DETTE	Comptes de liaison	(II)		
	Provisions pour risques			
COMPTES REGUL.	Provisions pour charges			
	TOTAL (III)			
DETTE	Sur subventions de fonctionnement			
	Sur autres ressources			
COMPTES REGUL.	TOTAL (IV)			
	Emprunts obligataires convertibles			
DETTE	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit			
DETTE	Emprunts & dettes financières divers			
	Avances & acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTE	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 147.00	12 028.93
	Dettes fiscales et sociales		52 835.78	39 870.95
DETTE	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes			
DETTE	Instruments de trésorerie			
	Produits constatés d'avance			
DETTE	TOTAL (V)		55 982.78	51 899.88
	Ecart de conversion passif	(VI)		
TOTAL GENERAL (I A VI)			213 147.93	189 351.91

COMPTE DE RESULTAT

(Devise : EUR)

DUREE DE L'EXERCICE		12 mois	EXERCICE N	EXERCICE N-1
DUREE DE L'EXERCICE PRECEDENT		12 mois	31.12.2019	31.12.2018
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises (France Export)			
	Production vendue - Biens (France 310.00 Export)	310.00		
	Production vendue - Services (France 97 211.82 Export)	97 211.82		89 209.83
	CHIFFRES D'AFFAIRES NETS (France 97 521.82 Export)	97 521.82		89 209.83
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements & provisions, Transfert de charges Autres produits - cotisations - dons - legs et donations - produits liés à des financements réglementaires - vente de dons en nature - autres produits de générosité - autres produits divers	262 318.52 3 831.09		206 792.26 5 520.70
TOTAL - PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		363 671.43		301 522.79
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)	324.49		1 372.31
	Variation de stock (Marchandises)			
	Achats matières premières et autres approvisionnements	8 448.27		7 683.03
	Variation de stock (Matières premières & approvisionnements)			
	Autres achats et charges externes *	30 526.95		27 259.45
	Impôts, taxes et versements assimilés	5 475.00		4 987.71
	Salaires et traitements	235 587.59		210 075.44
	Charges sociales	63 789.30		70 907.89
	Dotations aux amortissements : sur immobilisations	174.10		674.02
	Dotations aux provisions : sur immobilisations			
	Dotations aux provisions : sur actif circulant			
	Dotations aux provisions : pour risques et charges			
	Autres charges	311.87		
TOTAL - CHARGES D'EXPLOITATION (II)		344 637.57		322 959.85
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		19 033.86		-21 437.06
OPERATIONS EN COMMUN	Excédent attribué ou insuffisance transférée (III)			
	Insuffisance supportée ou excédent transféré (IV)			

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

(Devise : EUR)

		EXERCICE N	EXERCICE N-1
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations		
	Produits autres valeurs mobilières & créances de l'actif immob.		
	Autres intérêts et produits assimilés	582.57	683.53
	Reprises sur provisions et transfert de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL - PRODUITS FINANCIERS (V)		582.57	683.53
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
TOTAL - CHARGES FINANCIERES (VI)			
RESULTAT FINANCIER (V-VI)		582.57	683.53
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)		19 616.43	-20 753.53
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	765.81	2.29
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	62.59	200.00
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	TOTAL - PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	828.40	202.29
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	731.71	15.89
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		158.49
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	TOTAL - CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	731.71	174.38
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		96.69	27.91
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les excédents (X)			
SOLDE INTERMEDIAIRE (I-II+III-IV+V-VI+VII-VIII-IX-X)		19 713.12	-20 725.62
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (XI)			
- Engagements à réaliser sur les ressources affectées (XII)			
TOTAL - PRODUITS (I+III+V+VII+XI)		365 082.40	302 408.61
TOTAL - CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII)		345 369.28	323 134.23
EXCEDENT OU INSUFFISANCE (total produits - total charges)		19 713.12	-20 725.62

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	TOTAL		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Prestations		
	Personnel bénévole		
	TOTAL		

* Y compris

- Redevances de crédit bail mobilier
- Redevances de crédit bail immobilier

IMMOBILISATIONS

(Devise : EUR)

CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immob. au début de l'exercice	AUGMENTATIONS	
			Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions créat., apports & virements
INCORPORELLES	Frais d'établissement de recherche et de développement I Autres postes d'immobilisations incorporelles II	2 415.75		
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions			
	Sur sol propre - dont composants			
	Sur sol d'autrui - dont composants			
	Inst.. gén., agenc. & aménag. construc. - dont composants			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels - dont composants	23 243.41		
	Autres immob. corporelles	8 444.43		
	Install. gén., agenc., aménag. divers			
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau & inform., mobilier	5 579.12		
	Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
TOTAL III		37 266.96		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL IV				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		39 682.71		

CADRE B	IMMOBILISATIONS	DIMINUTIONS		Valeur brute des immob à la fin de l'exercice	Rééval. légales Val. d'origine immob. fin d'exercice
		Par virements de poste à poste	Par cessions à des tiers ou hors service		
INCORPORELLES	Frais d'établiss. et de développ. I Autres postes d'immob. incorporelles II		680.35	1 735.40	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions				
	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst.. gén., agenc.				
	Install. tech., matériel & outill. industriels		18 838.25	4 405.16	
	Autres immob. corporelles			8 444.43	
	Install. gén., agenc.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau & inform.			5 579.12	
	Emballages récup.				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
TOTAL III			18 838.25	18 428.71	
FINANCIERES	Particip. évaluées mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				
TOTAL IV					
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			19 518.60	20 164.11	

AMORTISSEMENTS

(Devise : EUR)

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortiss. en début d'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Eléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortiss. à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement I					
Autres immobilisations incorporelles II		2 415.75		680.35	1 735.40
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales, agenc. & aménag. construc.					
Installations techniques, matériel & outillage industriels		22 776.07		18 653.78	4 122.29
Autres immob. corporelles	Install. générales, agenc., aménag. divers	8 444.43			8 444.43
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau & informatique, mobilier	5 488.99	57.04		5 546.03
	Emballages récupérables & divers				
TOTAL III		36 709.49	57.04	18 653.78	18 112.75
TOTAL GENERAL (I + II + III)		39 125.24	57.04	19 334.13	19 848.15

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fisc. exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fisc. exceptionnel	net des amort. en fin d'exercice
Frais d'établissement & développement I							
Autres immobilisations incorporelles II							
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui						
Inst. gén., ag., amén. constr.							
Install. tech., matériel & outill. industriels							
Autres immob. corporelles	Inst. gén., ag., amén. divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau & inform.						
	Emballages récup. & divers						
TOTAL III							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL IV							
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)							
TOTAL GENERAL non ventilé	DOTATIONS			REPRISES			
TOTAL GENERAL non ventilé							

CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortiss.	Montant net à la fin de l'exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des obligations					

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

(Devise : EUR)

NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augment. Dotations de l'exercice	Diminution Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES	Prov. reconstit. gisem. miniers & pétroliers Provisions pour investissements Provisions pour hausse des prix Provisions pour fluctuation des cours Amortissements dérogatoires Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
	TOTAL I				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges Prov. pour garanties données aux usagers Provisions pour pertes sur marché à terme Provisions pour amendes & pénalités Provisions pour pertes de change Provisions pour risques d'emploi Prov. pour pensions & obligations similaires Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immob. Provisions pour grosses réparations Prov. chges soc. & fisc. sur congés à payer Autres provisions pour risques & charges				
	TOTAL II				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION DEPRECIATION	Prov. pour dépréciations sur immobilisations ☐ incorporelles ☐ corporelles ☐ titres mis en équiv. ☐ titres de participation ☐ financières (autres) Prov. pour dépréciation sur stocks & en-cours Prov. pour dépréciation sur comptes d'usagers Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL III				
TOTAL GENERAL I + II + III					

Dont dotations et reprises

D'exploitation		
Financières		
Exceptionn.		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

(Devise : EUR)

CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an	
DE L'ACTIF IMMOBILISE		Créances rattachées à des participations		10 072.41	10 072.41		
		Prêts (1) (2)					
		Autres immobilisations financières					
DE L'ACTIF CIRCULANT		Usagers douteux ou litigieux					
		Autres créances					
		Créances repr. titres prêtés, dont provisions					
		Personnel et comptes rattachés					
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
		209.69					209.69
		Etat					
		Impôts sur les excédents					
		Taxe sur la valeur ajoutée					
		Autres impôts, taxes & vers. assimilés					
		Divers					
		1 071.72		1 071.72			
		79 462.52		79 462.52			
		Confédérations,fédération,union,associations affiliées (2)					
		Débiteurs divers					
Charges constatées d'avance							
TOTAUX				90 816.34	90 816.34		
Renvois	(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice						
	(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice						
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers. physiques)						

CADRE B	ETAT DES DETTES		Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1) Autres emprunts obligataires (1) Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit (1) à 1 an max. à l'origine 						

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**CONVENTIONS GENERALES COMPTABLES**

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'autorité des normes comptables homologué par arrêté ministériel du 8/09/2014, relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux principes de base suivant :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes d'évaluation utilisées sont décrites ci-dessous.

L'association à déménagé courant 2019, l'ensemble des immobilisations liées à l'ancien site ont été mis au rebut.

METHODES D'EVALUATION DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'achat (prix d'achat et frais accessoires), ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- | | |
|--|----------------|
| - installations techniques, matériel et outillage industriel | de 5 à 10 ans |
| - installations générales, agencements, aménagements div. | de 10 à 20 ans |
|
 | |
| - matériel de bureau | de 5 à 10 ans |
| - mobilier de bureau | de 7 à 10 ans |



**PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**

(suite)

METHODES D'EVALUATION DES STOCKS

Néant

METHODES D'EVALUATION DES CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée, le cas échéant, pour tenir compte des difficultés de recouvrement survenues.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES DIVERSES

Conformément à l'art 335-1 du PCG, less engagements de retraite s'élève à un montant actuariel de 13 760 €. Celle-ci à été évaluée par application de la convention collective et utilisation d'un taux d'actualisation de de la dette de 2,00%.

ANNEXE - ELEMENT 6-8

Exercice du 01.01.19 au 31.12.19

CHARGES À PAYER

COMPTE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
408100	FOURNISSEURS FACT. N/PARV		1 644.00
428200	PERSONNEL.DETTES PROV.C.P		20 494.00
428600	PERSONNEL.DETTES PROV.C.P		84.94
438200	CHGES SOC SUR CONGES A PAYER		7 902.00
448630	CAP FORM PRO		4 469.00
TOTAL CHARGES À PAYER			34 593.94

ANNEXE - ELEMENT 6-7

Exercice du 01.01.19 au 31.12.19

PRODUITS À RECEVOIR

COMPTE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
438730	CHORUM	209.69	
448700	PROD A REC UNIFORM	1 071.72	
TOTAL PRODUITS À RECEVOIR		1 281.41	

EFFECTIF MOYEN

Répartition	Personnel HOMMES	Personnel FEMMES	TOTAL
CADRES		1	1
AGENTS DE MAITRISE, TECHNICIENS			
EMPLOYES	1	11	12
OUVRIERS			
TOTAL	1	12	13
dont apprentis			
dont handicapés			